

ETE 2019

LA FAUTE SUR MER
VENDEE (85)

WAKEBOARD ! 8-12 ANS

REF 085 009 001

Centre de Vacances « La Chenolette »
25 rue de la Salicorne
85460 LA FAUTE S/ MER
Agrément DDCS : 8530071002



RENDEZ-VOUS SUR PLACE

- **A partir de La Roche s/ Yon**, prendre la D747 en direction de la Tranche sur Mer puis rejoindre la D1046 en direction de l'Aiguillon sur Mer pour emprunter la D44 en direction de la Faute sur Mer. Entrer dans La Faute-sur-Mer, au rond-point Fleuri, prendre la 1^{ère} sortie: Route de la Tranche puis prendre à droite, Rue de la Salicorne.
- **A partir de la Rochelle**, prendre D9 et D10A en direction de Rue de Puyravault, puis prendre la D25 en direction de Champagné les Marais/L'Aiguillon/La Faute. Suivre D746 et D46 en direction de D44 à Grues, continuer sur D44 et prendre D46 en direction de Rue de la Salicorne à La Faute-sur-Mer

Les participants en rendez-vous sur place sont attendus le 1^{er} jour vers 14h00 et seront repris le dernier jour vers 13h00 (les horaires seront confirmés sur la convocation départ).

TRANSPORT

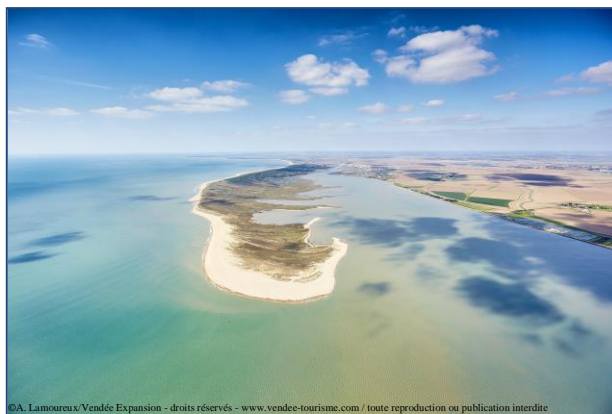
- **5 et 7 jours** : En train depuis **Paris, Le Mans, Angers, Nantes** jusqu'à La Roche sur Yon, puis transfert en car ou en minibus jusqu'au centre. En train depuis **Niort** jusqu'à **La Rochelle** puis car ou minibus selon le nombre de participants.
- **12 et 14 jours**: En train depuis **Paris, Caen, Alençon, Tours, Le Mans, Angers, Nantes** jusqu'à **La Roche sur Yon**, puis transfert en car ou en minibus jusqu'au centre. En train depuis **Niort** jusqu'à **La Rochelle** puis car ou minibus selon le nombre de participants.

Votre convocation de départ vous précisant les horaires et les lieux de rendez-vous sera disponible sur votre compte Vacances pour Tous environ quinze jours avant le début du séjour.

1^{er} et dernier repas servis

Premier repas inclus : Goûter
Dernier repas inclus : Déjeuner

► **Situation géographique** : Dans le Sud Vendée, la commune de La Faute sur Mer bénéficie d'un patrimoine naturel riche et diversifié. Elle est bordée par la rivière Le Lay à l'Est et de l'autre côté par l'Océan Atlantique sur plus de 10 km. Au Sud de la commune la réserve biologique de la pointe d'Arçay (dunes et pins) sert de site d'hivernage et de halte pour de nombreux oiseaux migrateurs. Le centre « La Chenollette » est situé à moins de 500 m de la plage.



► **Cadre de vie** : Le centre de vacances est composé de plusieurs bâtiments de plain-pied répartis sur un grand terrain clôturé offrant une aire de jeu sécurisée et des lieux adaptés à la vie en collectivité. Les bâtiments d'hébergements disposent de chambres lumineuses pouvant accueillir maximum 4 enfants ou jeunes avec sanitaires collectifs attenants. Les chambres animateurs sont réparties tout le long des bâtiments afin d'assurer le maximum de sécurité aux participants. La salle de restauration propose une salle intérieure et également un espace extérieur pour profiter du beau temps durant l'été. Une cuisine professionnelle est utilisée par l'équipe de restauration qui concoquera tout l'été des plats familiaux et équilibrés en mettant en avant les produits locaux et de saison. Plusieurs espaces d'activités complètent le centre de vacances afin que le projet d'animation du séjour puisse prendre vie !

► **Effectif du groupe** : 16 participants sur la thématique Wakeboard !

► **Capacité total d'accueil du centre de vacances** : 80 participants + l'équipe d'animation

ACTIVITES

- **Séjour 5 et 7 jours** : 2 séances de Wakeboard, 1 atelier cerf-volant, baignades, grands jeux, jeux sportifs et veillées
- **Séjour de 12 et 14 jours** : 4 séances de Wakeboard, 1 atelier cerf-volant, baignades, grands jeux, jeux sportifs, veillées **+ 1 sortie en bateau autour de Fort Boyard**

Découvre le Wakeboard, tiré par un téléski nautique, cette activité est un mixte de snowboard et de surf offrant des sensations de glisses étonnantes. Encadré par des professionnels diplômés d'Etat sur une base de loisirs unique en Vendée, tu pourras t'entraîner et tester ton équilibre en toute sécurité. Après l'effort, le réconfort : En dehors des séances de Wakeboard, tu auras également l'occasion de créer un cerf-volant et d'aller le tester sur la plage. Baignades, grands jeux et veillées, tout sera au rendez-vous pour profiter à fond de tes vacances !



Documents obligatoires liés au séjour :

Attestation d'aptitude préalable à la pratique d'activités nautiques et aquatiques dans les accueils collectifs de mineurs (Arrêté du 25 avril 2012 portant application de l'article R.227-13 du code de l'action sociale et des familles)

Vous trouverez le document à télécharger sur votre compte et à joindre au dossier séjour. Les enfants qui n'auront pas réussi le test ne pourront participer aux activités nautiques (Wakeboard).

ORGANISATION DU SEJOUR



► **Équipe d'encadrement** : L'équipe d'encadrement se compose d'un directeur de séjour et d'une équipe d'animateurs diplômés ou stagiaires dans le respect de la législation.

Leur mission ? Faire passer à vos enfants les meilleures vacances possibles ! Disposant de compétences liées à la thématique du séjour, l'équipe d'animation s'attachera à organiser les diverses activités du séjour dans un cadre sécurisé et sécurisant pour les participants.

► **Vie collective** : Inscrit au cœur de notre projet éducatif, nous souhaitons proposer des séjours de vacances permettant à chacun de s'épanouir au sein d'un groupe. Les différents temps de la journée

permettront à chacun de vivre des temps collectifs (activités, grands jeux, repas..) et/ou individuel s'il le souhaite (temps calme, lecture...). Des règles de vie seront mises en place avec les participants et l'équipe d'animation afin d'assurer la sécurité physique, affective et morale de chacun. Les participants devront également être soucieux du matériel et des espaces intérieurs et extérieurs mis à leur disposition. Il s'agit là de simples règles de bien vivre ensemble qui impliquent quelques contraintes mais sans lesquelles toute vie de groupe est impossible.

► **Alimentation** : Une équipe de professionnels se charge de réaliser des repas équilibrés et adaptés aux activités de la journée. Mettant en avant les produits locaux et de saison (produits de la mer...), les repas permettront aux participants de faire, on l'espère, quelques découvertes gustatives !

► **Pour avoir des nouvelles de votre enfant** :

Lors de ce séjour, nos animateurs mettront en place un blog « www.ondonedesnouvelles.com » dont les coordonnées vous seront transmises sur la convocation départ. C'est pourquoi nous vous demandons de compléter et de nous retourner le document relatif au droit à l'image (ci-joint). Sans ce document complété, nous ne pourrons faire apparaître votre enfant sur les photos du blog lié au séjour.

ATTENTION ! Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre eux, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à votre charge...

PREPARER VOTRE SEJOUR

► **Trousseau** : Trousseau traditionnel marqué à votre nom, avec linge propre et non fragile ;

(N'hésitez pas à marquer au feutre tous les éléments de la valise).

Prévoir :

- 1 tenue pour l'activité spécifique (vieilles baskets)
- 1 tenue pour les jeux et activités sportives
- 1 tenue pour la baignade (2 maillots de bain + 2 draps de bain)
- 1 tenue pour LA soirée du séjour
- les tenues du quotidien (voir fiche trousseau)
- 1 paire de chaussures ouvertes (tong/ sandale)
- Nécessaire de toilette et serviette
- Petit sac à dos avec casquette + crème solaire+ lunettes de soleil + gourde



Retrouvez la fiche trousseau complète sur votre compte personnel Vacances pour Tous

► **Lavage du linge** : Le blanchissage du linge est assuré par le centre à hauteur d'un blanchissage tous les 8 jours. Aucun blanchissage n'est prévu sur les séjours 7 jours sauf petits accidents imprévus (ex : pipi au lit...). Merci de prévoir le trousseau en conséquence (1 tenue par jour). Draps et couettes sont fournis.

► **Argent de poche** : En vous laissant toute liberté de choix, nous pensons qu'une somme de 10 à 20 € est amplement suffisante. Sur place, deux solutions : l'enfant ou le jeune conserve son propre argent à « ses risques et périls », soit il le remet à la direction qui lui en délèguera la gestion et le suivi en notant chaque dépense de l'enfant. Dans ce cas, merci de bien vouloir le glisser dans une enveloppe au nom du participant, à remettre aux animateurs le jour du départ en séjour.

► **Santé** : Quel que soit l'état de santé de l'enfant, vous devez :

1/ Compléter la fiche de renseignements médicaux en précisant vos différentes coordonnées

2/ Joindre une photocopie de votre attestation de droits CPAM ou CMU (à télécharger sur votre compte ameli.fr).

3/ Joindre impérativement une copie de l'ordonnance et les médicaments, en cas de traitement médical. Un assistant sanitaire sera chargé du suivi du traitement.

4/ Remplir l'imprimé précisant le nom de la personne qui vient chercher l'enfant.

RAPPEL : Il nous est interdit de donner des médicaments aux enfants sans prescription médicale.

Si votre enfant est malade durant le séjour, vous serez informés et il sera naturellement conduit chez un médecin.

► **Frais médicaux** : Si l'état de votre enfant ou jeune durant le séjour exigeait des soins nécessitant des dépenses, celles-ci seront avancées par Vacances pour Tous qui vous les refacturera ensuite. Ce n'est qu'après règlement de ces dépenses que nous vous transmettrons la feuille de soins à renvoyer à la sécurité sociale et à votre complémentaire afin d'être remboursé.

► **Le téléphone** : Tous, familles et enfants attendent avec impatience des nouvelles de chacun et un courrier est l'occasion de garder un message écrit de votre main. La lettre n'engendre pas de "coup de cafard" comme un appel téléphonique peut le faire. Elle constitue un lien affectif à garder et à relire avec plaisir. C'est pourquoi nous conseillons de prévoir, avant le séjour, des enveloppes timbrées avec l'adresse des destinataires, et invitons ainsi familles et enfants à ne téléphoner qu'en cas de réelles nécessités. Le blog sera de toute façon actualisé régulièrement avec des photos et commentaires du séjour.

► **Utilisation du téléphone mobile** : Le téléphone portable est autorisé durant un séjour, cependant l'organisateur ne pourra être tenu pour responsable en cas de perte, vol ou détérioration de celui-ci. De plus comme indiqué ci-dessus, l'échange téléphonique est parfois source de « coup de cafard » pour le participant ou bien peut nuire à la vie de groupe, c'est pourquoi nous ne conseillons pas d'emporter un téléphone dans ses bagages. Dans tous les cas son utilisation sera réglementée (horaire d'utilisation, lieu d'utilisation...) selon le projet pédagogique du séjour.

► **Objets de valeur** : Nous vous déconseillons d'apporter tout objet de valeur (téléphone, jeux vidéo, appareil photo numérique). Nous recommandons l'utilisation d'appareils jetables ou l'apport d'une clé USB pour récupérer les photos du séjour. **Toute disparition d'objets personnels devra être signalée au directeur dès constat et, en tout état de cause, avant la fin du séjour.**

Attention : les vols, dégradations ou pertes de téléphone portable, Ipod, et autres, ne sont pas couverts par l'assurance de notre Association.

ASSURANCE

Tous nos séjours sont couverts par APAC Assurance, en responsabilité civile de base, protection juridique, assurance des personnes, assistance des personnes (assistance rapatriement sanitaire), assurance des biens. En cas d'accident corporel, l'assurance intervient en complément des remboursements de la Sécurité Sociale et de votre mutuelle.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Documents à remettre le jour du départ :

- La fiche de renseignements médicaux et individuels (attention cette fiche revêt un caractère très important en cas de problème médical ou d'accident)
- La photocopie de votre attestation de droits CPAM ou CMU
- L'autorisation au droit à l'image
- L'enveloppe contenant l'argent de poche, sur laquelle vous aurez écrit le nom et prénom du participant et la somme contenue dans l'enveloppe
- La fiche trousseau (à glisser dans la valise)

Plan d'accès détaillé



Centre de Vacances « La Chenolette »
25 rue de la Salicorne
85460 LA FAUTE S/ MER

Venir en voiture

- La Roche sur Yon à 49 km
- La Rochelle 54 km
- Nantes à 122 km
- Angers à 172km
- Bordeaux à 239 km

Venir en train / transports en commun

- Train jusqu'à La Roche sur Yon ou La Rochelle

AUTORISATION POUR LE DROIT A L'IMAGE

Madame, Monsieur,

Votre enfant est inscrit dans un centre de vacances. Au cours du séjour, il/elle sera amené/e à utiliser du matériel audio-visuel (photo, vidéo, informatique et internet) lors des activités. Afin que votre enfant puisse passer un séjour optimal, puisse participer pleinement aux activités audiovisuelles et ramener un merveilleux souvenir de ses vacances, nous vous demandons d'autoriser l'apparition de votre enfant sur support photo, vidéo, informatique et internet, conformément à la législation relative aux droits de la personne photographiée et à l'article 9 du code civil.

Je soussigné/e :

Représentant/e légal de l'enfant :

Demeurant :

.....

Inscrit/e sur le séjour :

Du au

> autorise **> n'autorise pas** (*rayer la mention inutile*)

L'équipe d'animation et l'organisateur « Ligue de l'enseignement » à utiliser dans le cadre du séjour organisé par VACANCES POUR TOUS :

- l'image et la voix de mon enfant sur support photographique, vidéo et informatique.
- l'image et la voix de mon enfant sur le site internet ou le blog du centre de vacances, permettant d'avoir un lien entre l'enfant et ses proches.
- l'image de mon enfant pour la présentation et l'illustration des centres de vacances proposés aux enfants (Brochure et site internet, départementaux et Nationaux, Vacances pour tous).

Fait à

Signature du représentant légal

Le